

De quelques effets pervers du développement durable

JEAN-PIERRE CARBONNEL

JEAN-PIERRE CARBONNEL
Directeur de recherche
au CNRS, responsable de
programmes
Environnement dans les
Peco (pays d'Europe
centrale et orientale).

Dans le domaine de l'environnement, certains groupes scientifiques et politiques au sein de grandes conférences ou forums internationaux ont pris l'habitude de lancer des mots d'ordre percutants afin de définir et de faire connaître leur stratégie à l'égard des problèmes majeurs qui touchent notre planète. Hier, le changement global, aujourd'hui, le développement durable.

Pour aussi louables que soient ces initiatives, ces notions ne touchent pas avec le même impact toutes les couches de la société et, souvent, les différentes gloses qui tournent autour d'elles, principalement par le canal des médias, ne font que diluer progressivement la notion primitive pour finir par la vider complètement de sens.

Mais au-delà de ces dérives auxquelles est vouée la plupart des slogans qui veulent « ratisser large », d'autres formes d'effets pervers affectent ce genre de raccourcis, par définition sommaires.

Le développement durable n'échappe pas à la règle et nous voudrions ici en présenter un aspect particulier auquel, à notre connaissance, on a donné peu d'échos.

Espaces protégés et réserves de la biosphère dans les pays de l'Est

Si l'on sait que les bouleversements qui, en 1990, aboutirent à la chute de tous les régimes communistes d'Europe de l'Est eurent pour origine une contestation qui s'est développée au sein de mouvements de défense de l'environnement (*Ecoglasnost* entre autres) faute de pouvoir agir au sein de partis politiques non autorisés à l'époque, on ignore souvent que ces régimes développèrent pendant de nombreuses années une politique de protection de la nature très importante.

Cette politique a consisté à favoriser la création de zones protégées, de zones complètement interdites d'accès, de parcs et de réserves de la biosphère.

Les raisons d'une telle démarche sont complexes et nous ne tenterons pas de les démêler. Disons seulement qu'elle fut favorisée par l'importance, dans les années 1970, de la représentation de ces pays dans les instances internationales, principalement l'Unesco, ce qui a favorisé des financements orientés dans ce sens et donc un drainage de devises vers ces pays ;

d'autres raisons sont plus subjectives, telles que le désir de sauvegarder des zones à l'usage exclusif d'une certaine *nomenklatura* (les chasses à l'ours de Ceausescu en sont la caricature), le désir de soustraire à la curiosité des étrangers des zones « sensibles » (les mines d'uranium de Bulgarie, par exemple), enfin le désir très louable, mais non dépourvu d'arrière-pensées, de protéger les zones d'approvisionnement en eau des villes (les zones montagneuses amont des cours d'eau sont presque toujours gardées militairement, plus par crainte d'attentats contre les installations que par protection contre les pollutions).

Par ailleurs, le faible développement du réseau routier secondaire dans ces pays a contribué, jusqu'à maintenant, à isoler ces zones de toute « invasion » touristique.

L'ensemble de ce contexte a donc, malgré tout, réellement protégé de vastes espaces naturels contrastant dramatiquement avec des friches industrielles et urbaines où les idées mêmes de nature et d'humanité sont absentes.

Avec la chute du communisme et les conditions économiques souvent catastrophiques qui ont suivi, le statut de ces réserves et zones protégées est devenu plus flou et enjeu de pouvoir. Leur situation actuelle, six ans après, n'est la plupart du temps pas encore clarifiée.

Parcs nationaux et crise économique

La brutale hausse des prix, l'inflation galopante et le chômage ont bouleversé l'économie des pays d'Europe de l'Est à un point tel qu'actuellement retraités et petits fonctionnaires, par exemple, sont largement au-dessous du seuil de pauvreté ; cette situation favorise un individualisme outrancier et toutes sortes de systèmes parallèles de survie qu'exploitent activement diverses organisations plus ou moins officielles, la plupart du temps issues de l'appareil ancien.

C'est ainsi que, par exemple, pour le massif de Rila en Bulgarie suivi scientifiquement depuis les quatre dernières années, on peut penser que sa grande faune (ours, chamois, loup, sanglier...) a été réduite de moitié depuis 1990, suite au braconnage (souvent par ceux chargés de le réprimer), et à l'organisation de chasses clandestines pour riches touristes d'Europe de l'Ouest... Il en est de même pour la forêt actuellement « exploitée », à peine clandestinement, par tous les villageois et même certains citadins, le

bois de chauffage étant trop cher pour leurs maigres revenus.

L'État actuel, afin de se démarquer du régime ancien et de satisfaire aux exigences des instances européennes, a souvent transformé certains des espaces protégés antérieurs en parcs nationaux. C'est le cas du massif de Rila cité plus haut. Mais ces parcs mettent beaucoup de temps à devenir réellement opérationnels et, plusieurs années après leur création et à la suite de nombreux contrats de financement tant européens qu'américains, ils n'ont toujours pas d'existence réelle.

Parallèlement à ces structures officielles, les anciens réseaux de l'appareil communiste se recréent une virginité dans différents domaines de l'économie et, pour ce qui est des zones de parcs nationaux, principalement dans ceux du tourisme, de l'exploitation forestière ou de la construction.

Afin de légitimer ces nouvelles activités dans le cadre de l'économie de marché, des arguments sont avancés sur le « nécessaire développement économique » de ces régions dans le cadre d'un « développement durable » c'est-à-dire, théoriquement, dans celui de la protection de la nature. Mais ces arguments, servant à justifier les demandes d'aide financière correspondantes, donnent la priorité au « développement » au détriment de l'aspect « durable » de celui-ci sous le prétexte que doit primer la survie des populations et qu'il sera toujours bien temps de se préoccuper de la protection de la nature quand les besoins immédiats de la population seront assurés.

Ainsi les rares zones encore quasiment vierges d'implantation humaine et protégées jusqu'ici par un système qu'on peut condamner mais dont on ne peut nier l'efficacité, sont en train de disparaître en Europe sous le prétexte de favoriser un « développement durable » dans des zones considérées comme déshéritées ; développement qui, en réalité, fait le jeu de groupes d'intérêts pour leur seul profit et au

détriment des seuls vestiges qu'on ait souvent du patrimoine naturel européen.

L'ambiguïté de la notion de « développement durable » est, en réalité, la cause principale de cet état de fait ; prôner le « nécessaire » développement des sociétés et, en même temps, la « nécessaire » protection de la nature, à des sociétés en faillite économique, ne peut qu'amener à ce type de situation pratiquement incontrôlable parce qu'il pose, à nos sociétés, des questionnements de nature morale ; et nous ne sommes pas aptes à y répondre ni financièrement, ni politiquement. Ce dilemme est mis actuellement à profit par des acteurs économiques dont l'unique souci est le profit immédiat et individuel face à des gouvernements faibles et enferme nos aides économiques dans un cercle vicieux dont on ne voit pas l'issue.

Doit-on refuser un financement destiné, par exemple, au développement touristique d'une région de montagne en Europe de l'Est et donc à créer des emplois et des revenus locaux, sous prétexte de « nécessaire » protection de l'environnement ou au contraire débloquer des sommes d'argent pour la création d'un parc national dont on sait qu'elles ne serviront qu'à améliorer le quotidien de quelques nantis qui continueront à profiter de l'absence de structures et de législation fiables dans ce domaine et de leurs réseaux d'influence ?

Sans vouloir montrer du doigt un programme précis de développement, il est cependant patent que d'énormes sommes d'argent, en particulier de la Communauté européenne, ont été investies depuis six ans dans le cadre d'un « développement durable » en Europe de l'Est sans qu'aucun bénéfice significatif pour l'environnement n'ait été enregistré depuis dans ces régions. Or ces zones auraient du être protégées en priorité car pour beaucoup elles sont sans équivalent en Europe de l'Ouest et constituent une « mémoire » irremplaçable du continent européen.